



**HAL**  
open science

## L'éducation, victime collatérale de nos emplois du temps ?

Jean-Pierre Veran

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Veran. L'éducation, victime collatérale de nos emplois du temps ?. Administration et Éducation, 2023, 2023/3 (179), <https://www.cairn.info/revue-administration-et-education-2023-3.htm>. 10.3917/admed.179.0093 . hal-04233164

**HAL Id: hal-04233164**

**<https://hal.science/hal-04233164>**

Submitted on 11 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'éducation, victime collatérale de nos emplois du temps ?

Jean-Pierre VÉРАН

---

*Il semble aller de soi que la formule « une heure, une classe (division), une discipline, un professeur, une salle de classe » soit la clé de voûte de l'organisation pédagogique du second degré. Outre ses limites pédagogiques, cette formule est particulièrement nocive à la dimension éducative de la démarche de formation.*

---

### La dictature du temps chronologique

Les titres et articles de la presse concernant les lycées en ce début d'année 2023 sont éloquents. En janvier, sous le titre « Épreuves de spécialités : Courir après le temps au détriment du reste », *Le Café pédagogique* indique que « les professeurs courent autour des murs de la rue de Grenelle comme ils courent après les programmes ». En février, *Le Monde* titre « Bac : les épreuves de mars, "une course contre la montre" ». Et en mars, il rapporte ce propos d'une candidate aux épreuves de spécialités : « C'est trop court pour être prêt en mars, le rythme est trop soutenu, je n'aurais pas pu tenir un mois de plus comme ça ».

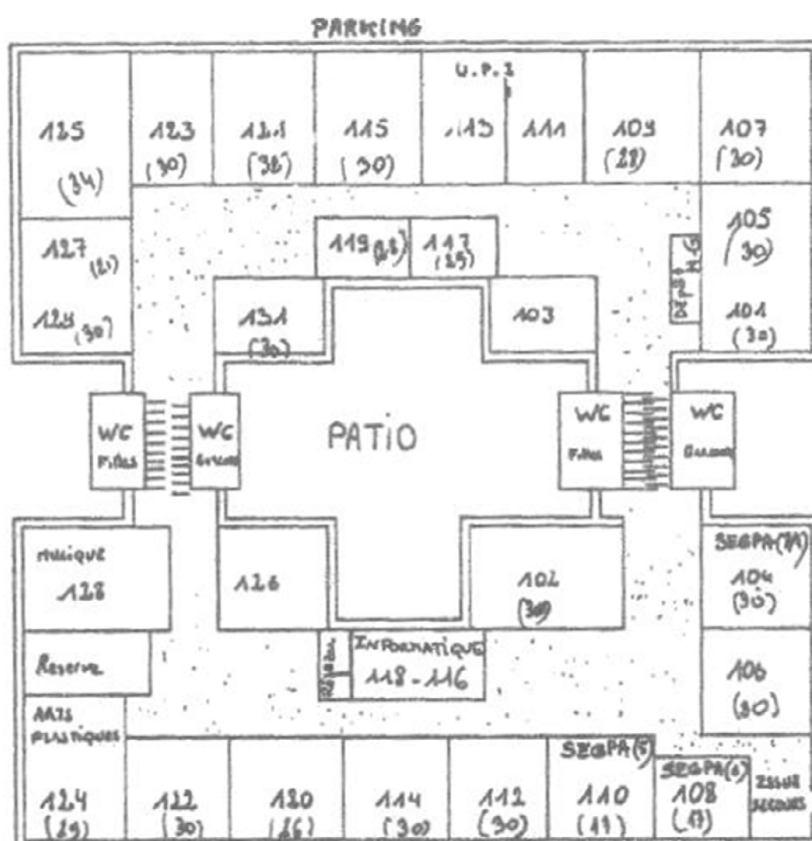
Si l'on veut en effet que les résultats des épreuves de spécialité soient pris en compte par Parcoursup, il faut que celles-ci aient lieu en mars, ce qui accélère le rythme des enseignements et des apprentissages, au risque d'en altérer le sens et la durabilité.

Il ne s'agit pas ici d'une exception, plutôt d'un indice révélateur de la dictature du temps chronologique sur les enseignements. Quels sont en effet les effets généraux de la formule « une heure, une classe, une discipline, un professeur, une salle de classe » ?

D'une part, ils contraignent dès la 6<sup>e</sup> les élèves à passer, quand la sonnerie retentit, d'une activité à une autre qui n'a aucun lien ni avec celle qui précède ni avec celle qui suit. Peu importe que l'activité entreprise au cours des cinquante-cinq minutes réglementaires soit achevée, ou ne le soit pas. Professeur et élèves s'interrompent et passent à autre chose.

D'autre part, ce format horaire est contraignant sur le choix des modalités d'apprentissage : il est plus facile d'y faire un cours magistral ou dialogué que de proposer des travaux de groupe ou des recherches documentaires qui vont demander une mise en commun, incompatible avec ce format. Par conséquent, en contradiction avec le Code de l'éducation qui indique dans son article L. 111-1 que « par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il [le service public d'éducation] favorise la coopération entre les élèves », les activités coopératives sont très largement minoritaires dans ce cadre horaire contraint.

## Un temps en adéquation avec un modèle d'enseignement



« Boîte d'œufs » spatiale

collège GRANDVILLE

6 B

18/10/2009 15:37 - Page 1

	lundi	marti	mercredi	jeudi	vendredi
8h00	LVIANGLAIS Mme GREGOIRE <B> <B> ANG1 GR B B5	MATHEMATIQUE Mme BOURIAU B11		HISTOIRE-GEO Mme GUERARD C5	LVIANGLAIS Mme GREGOIRE <B> <B> ANG1 GR B B5
9h00	ART S PLA STIQ Mme BOISSON AP	FRANCAIS Mme ACCIAI C12	LVIANGLAIS Mme GREGOIRE <B> <B> ANG1 GR B B5	LVIANGLAIS Mme KNTTEL <B> <B> ANG1 GR B B7	SVT M. DEBAUDRY/DASSON B8 BO
10h00	FRANCAIS Mme ACCIAI C12	HISTOIRE-GEO Mme GUERARD C5	LVIANGLAIS Mme KNTTEL <B> <B> ANG1 GR B B7	MU SQUE Mlle FRANCOIS D. MUSIQUE	
11h00	LVIANGLAIS Mme KNTTEL <B> <B> ANG1 GR B B7	FRANCAIS Mme ACCIAI C12	ART S PLA STIQ Mme BOISSON AP	HISTOIRE-GEO Mme GUERARD C5	LVIANGLAIS Mme KNTTEL <B> <B> ANG1 GR B B7
12h00		SO S Mme GROSIER/Mme KADRI B1		SO S Mlle FAHER B11	
13h00					
13h25	MATHEMATIQUE Mme BOURIAU B5	TECHNOLOGIE M. REBERT <B> <B> TECHE GR B TECH1	FRANCAIS Mme ACCIAI C12	LVIANGLAIS Mme GREGOIRE <B> <B> ANG1 GR B B5	VECLASSE Mme ACCIAI C12
14h25	MATHEMATIQUE Mme BOURIAU B5	TECHNOLOGIE M. REBERT <B> <B> TECHE GR B TECH1	FRANCAIS Mme ACCIAI C12	MATHEMATIQUE Mme BOURIAU B5	FRANCAIS Mme ACCIAI C12
15h25		APE Mme M'AVANT C3		APE Mme BOURIAU B5	
16h25	ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF				ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF
17h25					

Cat emploi du temps prend effet: Lundi 21 septembre 2009

### « Boîte d'œufs » temporelle

Les images ci-dessus donnent à voir la cohérence entre les espaces et les temps scolaires les plus répandus : de même que l'espace est cloisonné en salles de classe, le temps est cloisonné en heures. C'est le fameux modèle de la boîte d'œufs de Monica Gather Thurler<sup>1</sup>. Ces salles de classe mettent face à face, une « heure » durant, un groupe d'élèves et un professeur d'une discipline. Et ce rendez-vous horaire est hebdomadaire et se reproduit pendant les trente-six semaines théoriques de l'année scolaire. On pourra même ajouter que l'espace de la classe est le plus souvent organisé « en autobus », les rangées de tables des élèves faisant face au bureau du professeur situé devant le tableau.

Les caractéristiques de ce modèle sont nettes. Un modèle de transmission « un à tous » plutôt que d'appropriation au travers d'activités de coopération. Un modèle *juxtapositif* et non *intégratif* : les heures de cours se suivent sans autre lien entre elles que chronologique, et les espaces d'enseignement sont bien distincts d'autres espaces, ceux dits de la vie scolaire, ceux des activités physiques et sportives, ceux de la documentation scolaire, ceux des bureaux. Un

1. « Les salles de classe sont séparées protégeant les enseignants les uns des autres, comme des œufs dans leurs boîtes de carton, ce qui les empêche de s'entrechoquer mais aussi de voir et de comprendre ce que font leurs collègues ». Gather Thurler M., *Innovier au sein de l'établissement scolaire*, ESF, Paris, 2000, page 65

modèle d'école à l'abri de la fureur du monde : l'horizon de l'école, c'est l'école suivante – le collège quand on est à l'école, les lycées quand on est au collège, le supérieur quand on est au lycée –, ce n'est jamais le monde, dont l'École préserve l'enfant pour éviter qu'il ne soit diverti du contact avec les savoirs enseignés. Un modèle où le savoir scientifique seul compte pour instituer le maître, expert dans sa discipline d'enseignement plus qu'expert dans l'art d'enseigner. Un modèle d'émancipation intellectuelle par les Lumières (les cours, les discours, les œuvres décillent) et non par l'autonomie acquise dans l'action (le pouvoir d'agir – *empouvoirement* comme disent les Québécois – qui pourrait s'exercer au sein des parcours éducatifs).

Mais la boîte d'œufs temporelle figurée dans l'image ci-dessus révèle également la hiérarchie régnant à l'école : entre les cours et les parcours, la partie est inégale. Seules sont présentes à l'emploi du temps les heures d'enseignement. Les autres heures sont figurées par des blancs, ce que familièrement on appelle « les trous d'emploi du temps », quand il ne s'agit ni des récréations ni de la pause méridienne. Il n'y a pas de temps explicite dans l'emploi du temps pour les parcours éducatifs, pas plus qu'il n'y en a, le plus souvent, pour les dix heures de vie de classes qui sont dues aux collégiens et aux lycéens depuis le début du siècle.

### **L'injonction paradoxale des « éducations à »**

À l'occasion du colloque national de l'AFAE, Ismaïl Ferhat a observé, lors de sa conférence, combien les objectifs éducatifs recensés par le Code de l'éducation sont en augmentation : ils sont passés de sept en l'an 2000 à dix en 2010 et sont désormais dix-sept. Il est difficile de ne pas oublier une « éducation à » dans cette litanie qui comporte notamment l'éducation artistique et culturelle, l'éducation au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation à la sexualité, l'éducation à la défense, l'éducation économique, budgétaire et financière... mais on s'en tiendra ici aux quatre parcours éducatifs officiels : artistique et culturel, avenir, citoyen, de santé. Certes, ces parcours se nourrissent de séquences d'enseignement. Mais ils ne sauraient s'y réduire. Or, quelle place effective est disponible pour réaliser ces parcours ? Il n'y en a pratiquement pas.

Pour surmonter cette injonction paradoxale, des établissements choisissent de neutraliser pendant une semaine le fameux emploi du temps hebdomadaire pour consacrer le temps scolaire aux parcours éducatifs des élèves. Dans le meilleur des cas, le ratio entre les cours et ces parcours est de trente contre un.

Alors que les parcours éducatifs sont présentés comme des priorités pour la formation des élèves du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, ils sont condamnés à demeurer, quand ils existent réellement, à la périphérie des préoccupations, la seule priorité reconnue par les emplois du temps étant celle des enseignements disciplinaires.

## Un autre temps scolaire, ailleurs

Cette spécificité du temps scolaire français frappe l'observateur dès qu'il sort de nos frontières. On observe par exemple au Canada que le temps scolaire est réparti différemment, avec moins de jours de vacances, et moins d'heures d'enseignement par jour, ce qui laisse du temps aux élèves pour d'autres activités éducatives et formatrices que les enseignements, mais aussi du temps pour vivre tout simplement. Les établissements français à l'étranger rencontrent souvent l'incompréhension de parents locaux habitués à un système de formation scolaire beaucoup plus souple. On note au Japon que, dans l'emploi du temps des élèves, figurent, au côté des heures d'enseignement disciplinaires, des temps d'apprentissage intégrés et des temps d'apprentissages non disciplinaires, au travers de l'activité de la classe, des conseils d'élèves, des clubs d'activités et des événements organisés dans l'école<sup>2</sup>. On observe, en Ontario, que pour valider l'équivalent du baccalauréat, l'*Ontario secondary school Diploma* (OSSD), il faut depuis 1999, pouvoir attester notamment de quarante heures de bénévolat<sup>3</sup>. Lors du colloque de l'AFAE, la table ronde « et chez nos voisins ? » a fait apparaître, au travers des exemples anglais, danois, espagnol et italien, des écarts sensibles avec le temps scolaire français : en Italie, selon Luca Agostino, par exemple, on a au maximum 200 jours d'école, contre 162 dans le primaire français. C'est dire si le modèle de la concentration du temps scolaire sur les activités d'enseignement en un minimum de temps structure notre enseignement scolaire.

## L'imaginaire éducatif dominant plus fort que les textes réglementaires

Serions-nous contraints à cette dictature du temps chronologique par des textes réglementaires particulièrement cadencés ? On peut difficilement l'affirmer quand on lit l'article 2 du décret du 30 août 1985, relatif aux établissements publics locaux d'enseignement.

*« Les collèges, les lycées, les établissements d'éducation spéciale disposent, en matière pédagogique et éducative, d'une autonomie qui porte sur : 1° L'organisation de l'établissement en classes et en groupes d'élèves ainsi que les modalités de répartition des élèves ; 2° L'emploi des dotations en heures d'enseignement mises à la disposition de l'établissement dans le respect des obligations résultant des*

- 
2. Ryoko Tsuneyoshi, « Le travail collaboratif des enseignants et des enfants : *lesson studies* et *tokkatsu* au Japon » in *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 90, septembre 2022, <https://journals.openedition.org/ries/1285.9>
  3. Françoise Bougaeff, « France-Ontario : mise en miroir de quelques paradigmes éducatifs », CICUR, novembre 2022, <https://curriculum.hypotheses.org/files/2022/12/Presentation-Francoise-Bougaeff.pdf>

*horaires réglementaires; 3° L'organisation du temps scolaire et les modalités de la vie scolaire*<sup>4</sup>; [...] »

Bien entendu, on dira qu'il faut prendre en compte les horaires officiels d'enseignements disciplinaires prescrits, les services d'enseignement des professeurs calculés en heures hebdomadaires. Cela est vrai, mais cela ne signifie pas pour autant que l'heure soit l'exclusive unité de compte, ni que, lorsqu'on dispose de soixante-douze heures pour l'accompagnement personnalisé, il faille nécessairement les diviser par trente-six pour les répartir « mathématiquement » en deux heures hebdomadaires, comme si les besoins des élèves étaient identiques de la rentrée à la sortie des classes.

Il faut donc chercher ailleurs la raison profonde qui rend générale une organisation horaire des emplois du temps qui se répète à l'identique chaque semaine.

Ce qui la rend « naturelle » aux yeux de la plupart des personnels, des élèves et des parents, des journalistes comme des élus et décideurs institutionnels, c'est qu'elles et ils ont été formés selon cette modalité. Dans un atelier du colloque national de l'AFAE, une participante cheffe d'établissement a évoqué la résistance qu'elle a rencontrée quand elle a proposé de faire apparaître les heures de vie de classe dans l'emploi du temps des élèves. L'exemple est intéressant : on y lit la volonté de donner une existence à des heures réglementairement dues aux élèves (dix par an pour les collégiens et lycéens), mais dont l'absence dans les emplois du temps est une incitation tacite à ne pas y penser et à ne pas les mettre en œuvre. Mais, en même temps, comment les faire apparaître à l'emploi du temps, sinon sur un créneau horaire figurant dans la grille hebdomadaire, et donc les programmer non pas en fonction des besoins (qui peuvent nécessiter plus ou moins de cinquante-cinq minutes) mais à une case précise de la semaine de cours ?

On touche ici à une dimension essentielle de l'organisation de notre temps scolaire : son lien avec l'histoire de notre École. La circularité hebdomadaire de nos emplois du temps est conforme à la conception circulaire du temps monastique : n'oublions pas que les premières écoles ont été créées par les ordres religieux. Le choix d'une formation axée sur les cours et les discours est conforme à l'esprit de révérence à l'égard des grandes œuvres de l'Antiquité, indépassables pour les maîtres de l'École de l'Ancien Régime. Avec les Lumières et la Révolution, l'émancipation de l'esprit passe par les cours et les discours qui ouvrent les yeux des futurs citoyens. On comprend mieux, par le temps long de l'institution scolaire, la forte inclination de notre imaginaire éducatif partagé pour un temps scolaire strictement chronologique.

Pour les Grecs anciens, le temps pouvait avoir cette forme strictement régulière, linéaire, où chaque heure équivaut à une autre, et c'était le *Kronos*.

4. C'est nous qui soulignons cet item parmi les huit inscrits dans le décret pour définir le champ d'autonomie des EPLE.



Mais il pouvait en avoir une autre, dont chaque professeur ou élève a pu faire l'expérience, en trouvant qu'une heure est passée beaucoup trop vite, tant on y trouvait intérêt, quand une autre peut paraître interminablement ennuyeuse ou génératrice de tensions insupportables. C'est le temps opportun, le *Kairos*, qui n'est possible que si l'on peut saisir le moment juste : donner du temps au temps quand c'est utile, passer vite quand ça ne l'est pas.

## Une perspective curriculaire pour se libérer du carcan chronologique

Pour se libérer du carcan de l'ordre chronologique régnant sur le temps scolaire, il faut commencer par cette prise de conscience, individuelle et collective, du piège dans lequel nous enferme l'imaginaire éducatif dominant et sa longue sédimentation.

On peut alors procéder à la réflexion collective, en conseil pédagogique, en réunions interdisciplinaires, en conseils de vie collégienne et lycéenne, en comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, puis en conseil d'administration, par une entrée autre que les horaires hebdomadairement prescrits et reconduits année scolaire après année scolaire. On peut partir des priorités qui pourraient être particulièrement utiles à la formation des élèves que nous accueillons. Les quatre parcours éducatifs, et ce qu'ils nécessitent de ressources et instruments de travail pour que les élèves puissent effectivement les réaliser en termes d'espaces et de temps, peuvent constituer une approche novatrice. On pourra alors intégrer les contributions que les disciplines sauront apporter à la réalisation de ces parcours dans la préparation des emplois du temps et articuler leurs heures d'enseignement, pas nécessairement de manière hebdomadairement uniforme, mais en fonction de l'avancée des projets structurant ces parcours.

Ces initiatives locales, conformes à l'autonomie des EPLE, pourraient être soutenues de diverses manières. D'une part dans le cadre d'opérations encourageant l'initiative locale comme « Notre école, faisons-la ensemble<sup>5</sup> ». D'autre part, par l'ouverture d'un débat éducatif national sortant des pièges de l'imaginaire scolaire dominant, et prenant à bras-le-corps une question de fond : comment passer de savoirs parcellaires disjoints, juxtaposés et hiérarchisés à des savoirs reliés, constitutifs de la culture humaine du XXI<sup>e</sup> siècle ? La réponse pourrait être trouvée en envisageant des parcours effectifs de formation en cohérence avec les ambitions éducatives fixées à l'École par les citoyens.

---

5. <https://eduscol.education.fr/3595/notre-ecole-faisons-la-ensemble>



C'est l'avantage d'une approche curriculaire<sup>6</sup>. On en finit alors avec l'ambition éducative affichée mais non réalisée, parce qu'on part, non pas de programmes et d'horaires d'enseignements disciplinaires déjà institués, mais de la réalité d'un parcours de formation des élèves conçu en vue de leur entrée dans un monde de grandes transitions et d'incertitudes. Dans ce cadre, la dimension éducative devient une priorité réelle, effectivement mise en œuvre dans l'établissement scolaire et hors de lui, et le temps scolaire est alors à son service au lieu de l'asservir comme il le fait aujourd'hui en ne lui octroyant qu'une place marginale.<sup>7</sup>

Jean-Pierre VÉRAN

*Membre professionnel du laboratoire BONHEURS  
CY Cergy Paris Université*

- 
6. On trouvera à ce propos de multiples ressources sur le site du Collectif d'interpellation du curriculum <https://curriculum.hypotheses.org/> et notamment une réflexion de Françoise Clerc sur le temps de l'école « organisateur puissant du système éducatif » <https://curriculum.hypotheses.org/1382>.
  7. Texte issu d'un atelier du colloque national 2023 de l'AFAE. Intervention de Jean-Pierre Veran, animation par Hélène Ghesquière.